

SAS 2H

Société par action simplifiée au capital de 2 000€

Siège social 492 RUE DE BORDEAUX 16000 ANGOULEME

R.C.S. 889 389 417. Angouleme

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 07/02/2025**

PROCES-VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
Le 07 février à DIX HUIT heures TRENTE,
Au siège social à. Angouleme

Les associés de Société par action simplifiée "2H", au capital de 2000€ divisé en 2000 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Gérance.

La réunion est présidée par Monsieur FADEL HICHAM, Co-Gérante associée.

Au fur et à mesure de leur entrée dans la salle de réunion, les associés ont émarginé la feuille de présence à l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par Madame le Président de l'Assemblée, qui constate que le quorum de la moitié des parts sociales est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Madame le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la Gérance,
- Affectation des résultats.

Elle dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- copie des lettres de convocation et les récépissés postaux,
- le texte des résolutions proposées.
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion de la gérance,
- les statuts de la société,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

.../

Elle précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2024, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice 1231.86 €. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gerance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1231.86 € dans sa totalité au compte de réserves facultatives qui s'élèvera à 38479.95 € après affectation.

La collectivité des associés prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

EXERCICES	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2023/2024	0 €	-	-
2022/2023	0 €	-	-
2021/2022	0 €	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION


La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérante sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver ces conventions.

Les associés intéressés n'ayant pas pris part au vote, conformément à la loi, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés.

& & &

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line that tapers to the right.

Désignation de l'entreprise 2 H Néant *
 Adresse de l'entreprise 492 b Route de Bordeaux 16000 Angoulême
 Numéro SIRET * 8 8 9 3 8 9 4 1 7 0 0 0 1 1 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	67 728	030	36 650	31 078	37 053
	Immobilisations financières * (1)	040	3 600	042		3 600	3 600
	Total I (5)	044	71 328	048	36 650	34 678	40 653
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 742	052		1 742	
	Marchandises *	060	21 080	062		21 080	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	1 699	074		1 699
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	55 027	086		55 027	58 384
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	79 548	098		79 548	59 141
	Total général (I+II)	110	150 876	112	36 650	114 226	99 793
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	200	200	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	37 248	44 118	
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	1 232	(6 870)	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	40 680	39 448	
Provisions pour risques et charges	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		166	40 813	32 904	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		172	24 606	19 815	
	Comptes courants d'associés	173		173	8 127	7 626	
	Autres dettes	175		175			
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	73 546	60 345		
Total général (I + II + III)	180		180	114 226	99 793		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 121	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Désignation de l'entreprise 2 H		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Neant		*											
				13	1	2	2	0	2	4	13	1	2	2	0	2	3		*		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		793	921		691	059											
	Production vendue { biens services * }	215		214																	
		217		218																	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																	
	Production immobilisée *			224																	
	Subventions d'exploitation reçues			226							3	040									
	Autres produits			230		7	329		1	055											
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		801	250		695	154											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		605	628		524	848											
	Variation de stock (marchandises) *			236		(21)	080		26	706											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		1	891		4	779											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		(1)	742		447												
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242		83	372		63	740											
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2	068	244		2	068		2	321										
	Rémunérations du personnel *			250		94	921		56	394											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		23	424		12	735											
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254		11	095		9	989											
	Dotations aux provisions			256																	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			3			17											
		260																			
Total des charges d'exploitation (II)			264		799	580		701	976												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		1	670		(6)	822												
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280																	
	Produits exceptionnels		(IV)	290																	
	Charges financières		(V)	294																	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		438		48													
		348		(VI)																	
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310		1	232		(6)	870												
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		1	232		314													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316																		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318																		
	Provisions non déductibles *		322																		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324																		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998																	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999																	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997																	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexes)	986		987																
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)		181		989																	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345		344																	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993																	
				342																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		1	232		354													
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356																		
	Déficits antérieurs reportables : * 6... 870 dont imputés sur le résultat :								360	1	232										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		0			372													